# Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 22 février 2013

Etaient présents : le Maire, les conseillers municipaux, la secrétaire

Absent : Frédéric Girardet, excusé.

Jacky Morel est nommé secrétaire de séance.

Le Maire, Jean-Louis Jeannin, ouvre la séance à 20h30.

Le compte-rendu du Conseil municipal du 18 janvier 2013 est approuvé à la majorité.

## 1. Vente et achat de terrains rue de la Vigne

La commune ayant envisagé de vendre une parcelle de terrain à bâtir rue de la Vigne, la SCI de la Vigne et M. et Mme Maire Léon se sont proposés pour l'acheter à un prix de 42 € le m² ainsi que du terrain d'aisance à 15 € le m².

Après division de cette parcelle, la parcelle F 760 de 412 m² dont 193 m² d'enrobé et de terrain d'aisance est attribuée à M. et Mme Maire Léon pour le prix de 12 093 € :

412 m<sup>2</sup> - 193 m<sup>2</sup> = 219 m<sup>2</sup> x 42 € = 9 198 €

193 m<sup>2</sup> x 15 € = 2 895 €

La parcelle F 759 de 889 m² dont 289 m² d'enrobé et de terrain d'aisance est attribuée à la SCI de la Vigne pour un montant de 29 535 € :

600 m<sup>2</sup> x 42 € = 25 200 €

289 m<sup>2</sup> x 15 € = 4 335 €

La commune se rendra acquéreur de la parcelle F 757 d'une surface de 164 m² appartenant à la SCI de la Vigne au prix de 15 € le m² soit 2 460 €.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la vente et l'achat des terrains rue de la Vigne.

## 2. Achat de terrain lieu-dit Verger Grangier

La commune se porte acquéreur d'une parcelle d'environ 6 ares sur laquelle un ruisseau prend sa source appartenant à M. Dominique Balanche, la commune prend en charge les frais de bornage pour un montant de 1 151,15 € TTC (devis cabinet Coquard).

Le prix du terrain est de 1 € le m² soit environ 600 € auxquels s'ajoutent les frais de notaire.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité l'achat de cette parcelle.

#### 3. Forêt: travaux 2013

L'ONF nous propose un devis de travaux sylvicoles, dégagement manuel de plantations et cloisonnement sylvicole entretien mécanisé sur une surface de 20 ha 80 a.

Des devis supplémentaires sont demandés à l'entreprise Sapolin Frères pour les cloisonnements sylvicoles (ouverture mécanisée) et à l'entreprise Franchini pour le dégagement manuel.

### 4. Budget investissement 2013

Travaux envisagés en 2013:

► Eclairage public : 37 267 € TTC

Subvention de 15 840 € de l'Ademe + une éventuelle subvention du Syded.

- ► Voirie communale : réfection du Chemin des Champots : 33 330 € TTC (Entreprise Kolly) en attente de l'attribution de subvention de la Préfecture.
- ▶ Bornage parcelle Verger Grangier (D. Balanche) : 1 151,15 € TTC (Cabinet Coquard)
- ▶ Bâtiments communaux :
  - Remplacement d'une fenêtre dans la sacristie de l'Eglise : 1 267,76 € TTC (Claude Bouveresse)
  - Pose de 4 stores à la salle Charles Parisse : 3 564,08 € TTC (Franche Comté Alu)
- Construction du bâtiment des locaux commerciaux (agence postale communale et point de vente de fromage) : Travaux estimés à 120 000 € TTC auxquels s'ajoutent les honoraires du cabinet de contrôle et les réseaux divers.
- Aménagement de la nouvelle mairie : honoraires de l'architecte 66 720 € TTC (locaux commerciaux inclus) + honoraires cabinet de contrôle + mission SPS.
  - Ecole:

Devis fenêtres et porte : 25 936,72 € TTC (Martel)

Travaux en régie : 20 000 € (Matériel : 15 000 €, main d'œuvre employés communaux : 5 000 €)

► Restes à réaliser 2012 :

Bornage parcelle rue de la Vigne : 3 000 €
Eclairage stade de foot : 1 427,84 €
Mobilier salle Charles Parisse : 2 941,44 €

Total dépenses : 316 605,99 € TTC

### 5. Contrat de location du photocopieur

Contrat actuel : photocopieur Sharp noir et blanc reconditionné (Espace bureautique)

Location mensuelle : 58,33 € HT

Contrat copie : 0,0096 € HT par copie ou impression

Contrat proposé : photocopieur Konica Minolta couleur reconditionné à neuf (Avenir bureautique)

Location mensuelle : 70 € HT

Contrat copie : 0,006 € HT en noir et blanc et 0,06 € HT en couleur

Frais de mise en route : 75 € HT

Nombre de copies ou impression en moyenne par mois : 2 700

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité le changement du photocopieur à compter du 1<sup>er</sup> avril 2013.

# 6. Réforme des rythmes scolaires

Présentation des principaux points de la réforme. Une rencontre est prévue avec l'équipe enseignante et les représentants des parents d'élèves le 11 mars prochain. La municipalité prendra une décision lors de la prochaine réunion du Conseil municipal.

## 7. <u>Urbanisme</u>

Permis de construire:

NETZER Brigitte Création d'un appartement 7 rue Tavernier

Déclarations préalables :

JACQUET Patrice Abris bois + ouverture fenêtre 56 Grande Rue BALICKI Virginie Piscine + abris local technique 24 Grande Rue

# 8. Questions diverses

- ➤ Bâtiments communaux : Présentation des possibilités d'aménagement de la mairie, des locaux commerciaux et de l'étage du groupe scolaire.
- ➤ Cinéma : le Conseil municipal décide à l'unanimité que les séances de cinéma proposées par l'association Andernach entrent dans la catégorie « activités associatives », la location de la salle Charles Parisse sera donc gratuite. La consommation de gaz reste toutefois à charge de l'association.
- ➤ Carte communale : une demande d'ouverture de la carte communale a été faite par M. et Mme Michel Petit, cette demande sera mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil municipal.
- ➤ Collecte des ordures ménagères : la CCVA modifie sa collecte des déchets sur certains secteurs en raison de difficultés d'accessibilité avec le camion de ramassage.
- ➤ Opération brioches : changement de dates : la manifestation se déroulera entre le 7 et le 13 octobre 2013 au lieu du mois d'avril.
- ➤ Dates de fermeture du secrétariat : lundi 4 mars et mardi 2 avril.

Date à retenir :

Vendredi 22 mars Prochaine réunion du Conseil municipal à 20h30

Le Maire lève la séance à 00h00

Le Maire, Le secrétaire de séance, Jean-Louis Jeannin